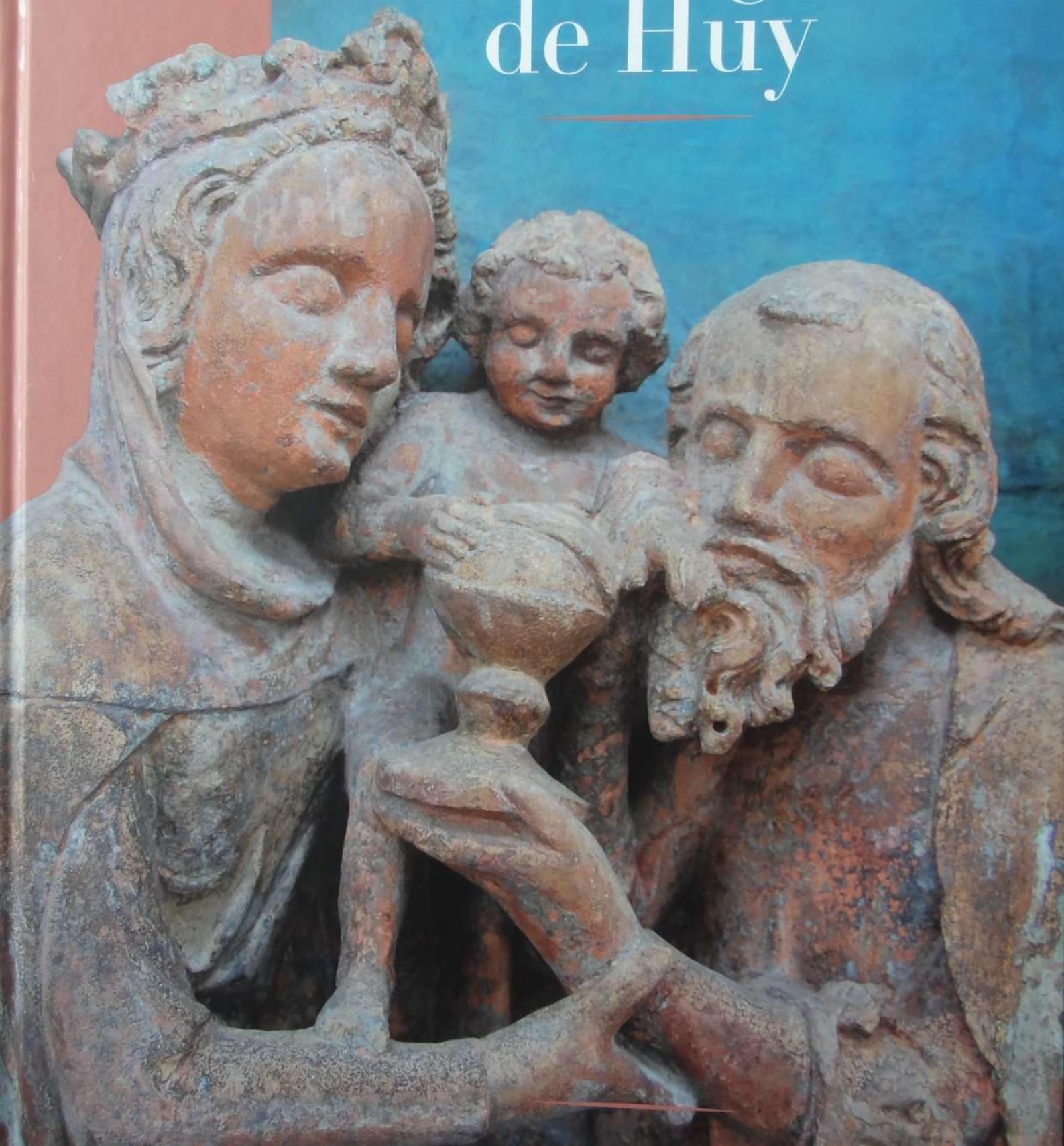


La collégiale de Huy



Deux siècles d'intervention, de travaux de maintenance et de restauration

Antoine Baudry et Jean Louis Joris, avec la collaboration de Francis Tourneur

1803-1839

Les premières interventions et travaux de maintenance¹

« [...] J'ai l'honneur d'informer Madame la Comtesse [d'Harscamp] que notre pauvre ville de Huy a été au moment d'être en feu mercredi dernier aux sept heures et demi du soir ; le foudre mit le feu tout au dessus de la flèche de notre Collégiale ; aussitôt, on sonna le tocsin, les ouvriers travaillèrent à couper la flèche plus bas que le feu, mais le plomb commença à se fondre et à tomber sur eux ; ils furent obligés d'abandonner alors. Par le grand et fort vent qu'il faisait dans ce moment, le feu gagna de plus en plus et communiqua vers les deux heures du matin à l'église ; cela fit un terrible feu, les maisons voisines furent obligées de sauver leurs effets, le Sous-Préfet envoya tous ses meubles chez moi ; enfin par les grands soins, et par les fontaines qu'on a fait constamment jouer sur les toits des maisons, nous avons eu le bonheur de les échapper, mais notre belle église est brûlée ; on parle qu'on va se côtiser pour la faire racommoder : les voutes ne sont point tombées, cela a empêché que le feu se communiquerait dans le bas de l'église mais les deux belles et grosses cloches qui restaient sont fondues, de même que l'horloge. On assure que Madame la comtesse d'Argenteau a fait dire qu'elle voulait bien contribuer à la restauration de cette église. J'avoue à Madame la Comtesse que j'en tremble encore sur les jambes ».

Le récit du receveur Réginald Namur dans une lettre à Isabelle d'Harscamp constitue un précieux témoignage du jour funeste, 8 juin 1803, pour l'ancienne collégiale de Huy² : les charpentes sont intégralement dévorées par les flammes après que la foudre ait frappé la haute flèche de la tour³.

Le feu anéantit les toitures, provoquant des dégâts considérables au bâtiment. Les façades sud, est et nord de la tour occidentale sont principalement affectées, mais aussi la salle haute de la tour, située sous la flèche. L'incendie ravage de très nombreux parements, qui éclatent sous la chaleur et les flammes. Les parties hautes des façades sont également calcinées. La petite tour nord dévastée devra être démolie et reconstruite par après. Malgré de légers dégâts, les vouîtes résistent au brasier, préservant fort heureusement l'intérieur de la collégiale. Commence alors une longue et difficile période de travaux de maintenance et de restauration.

En 1804, dépourvue de ressources financières et en attente de récolter les sommes nécessaires

pour des travaux définitifs, la fabrique d'église se borne à couvrir l'église d'une toiture provisoire et procède au démontage des gargouilles et autres pierres sculptées susceptibles de s'effondrer. L'année suivante, les pignons des bras du transept sont démontés, ainsi qu'une statue en tuf de saint Domitien, au sommet du pignon nord. Plusieurs nouvelles cloches sont installées dans la tour nord du chœur.

Entre 1806 et 1808, la reconstruction des charpentes de la nef, du transept et du chœur est menée à bien, avec plusieurs modifications. La pente de la toiture des vaisseaux principaux, à deux versants, est diminuée, tandis que les toitures des collatéraux sont surélevées et recouvrent la base des fenêtres du clair-étage⁴. Au transept sud, le pignon n'est pas reconstruit, et une croupe vient couvrir cette partie du transept. L'année suivante, une modeste toiture ardoisée à quatre versants couronne la tour occidentale. Au cours de ces années, plusieurs modifications sont

1 Les événements relatés dans le présent récit – entre 1803 et 1940 – sont essentiellement extraits de deux fonds d'archives (CRMSF-CAD, *Collégiale de Huy* ; AGR, *Cultes Huy*) ainsi que de trois ouvrages (DEGAND 1947-1980, p. 133-152 ; DEGARD 2006, p. 13-23 ; GRAULICH et JORIS 1986, p. 16-19). Les archives de la fabrique n'ont été que partiellement dépouillées (AËL, *Paroisses, Notre-Dame de Huy*). Sont également exploitées des archives privées. Le dépouillement des archives communales, provinciales et de la fabrique collégiale aux XIX^e et XX^e siècles. Des informations utiles ont également été extraites de divers travaux et publications non cités dans les références ci-dessous (BOUILLET 1995 ; DE MAEYER et VAN MOLLE 1998 ; SAUMERY 1740 ; DUBOIS 1925 ; DUBOIS 1927 ; GENICOT 1963 ; GORONNE 1880 ; LAVALLEYE et VIERSET-GODIN 1854 ; MAES 1998 ; MIDANT 1989 ; PETERS 1998 ; PETERS 1999 ; PREVOT 2005 ; STYNEN 1998 ; TOURNEUR 2014 ; VAN LOO 2003 ; *Vers la modernité* 2001).

2 LEMEUNIER 1982, p. 18-19.

3 *Ibidem*. Son témoignage concordé avec d'autres documents (DUBOIS 1889, p. 121-127). Voir la contribution de Bruno Dumont dans le présent ouvrage.

4 GORRISSEN 1839, p. 491.

apportées à l'intérieur de l'édifice. Les anciennes tables d'autels des chapelles sont remplacées par du mobilier provenant d'églises et couvents hutois supprimés. De nouvelles orgues rachetées aux croisiers sont installées.

En 1810, la polychromie des voûtes est restaurée, l'intérieur de l'église est blanchi et les fenêtres hautes de la tour occidentale sont bouchées par une maçonnerie en briques pour des raisons sécuritaires. Divers remaniements mobiliers sont également effectués dans le chœur. Sur un voussain de la croisée se lit la signature du peintre : *Havet refecit 1810*. En 1811, un nouvel escalier en pierre est construit du côté de la Meuse, probablement donnant accès au vestiaire des bénéficiers, accolé à la façade nord de la tour.

De 1812 à 1834, aucune restauration extérieure n'est entreprise, très certainement à défaut de moyens⁵. Les travaux concernent alors l'entretien et la réparation des toitures, l'acquisition d'un carillon et la restauration des orgues. En 1834, la fabrique est obligée, par une mise en demeure de l'Administration communale, de construire à grands frais un mur de soutènement en briques sous le seul arc boutant subsistant encore au flanc sud du chevet, évitant la fermeture de l'église pour raisons sécuritaires⁶.

1839-1850

Les premières restaurations par l'architecte Pierre Joseph Vierset

Les dégradations étant nombreuses et continues, un premier plan de réparation est dressé en 1838 par l'architecte hutois Pierre Joseph Vierset (1797-1885). Les archives manquent pour pouvoir appréhender ce premier constat. Au cours de l'été 1839, à la demande du conseil de fabrique,

l'église est inspectée à deux reprises par l'architecte provincial Toussaint-Isidore Jamolet et par la Commission royale des monuments. Les rapports des praticiens sont unanimes. Si l'intérieur de l'édifice est préservé, l'extérieur est dans un état inquiétant, en raison de l'incendie de 1803. Les praticiens pointent notamment la toiture, la tour occidentale, les deux tours orientales et surtout les contreforts du chœur, qui ne comportent que des pierres « calcinées », « sans liaison [ni] consistance », soutenues par des agrafes en fer. Un courrier, plus tardif, précise que ces structures « menacent ruine » et que des pierres s'en détachent fréquemment⁷.

D'importantes restaurations sont nécessaires, pour autant qu'elles rétablissent l'église dans son « type primitif ». La Commission royale des monuments avance que 20 000 francs doivent être injectés dès l'année courante et qu'ensuite, une somme annuelle de 15 000 francs s'avèrera nécessaire pour sauver l'église. Il s'agit de sommes conséquentes pour l'époque, d'autant plus que la collégiale hutoise n'est pas le seul monument à réclamer des réparations urgentes⁸. Cette année-là, le conseil de fabrique désigne officiellement l'architecte Pierre Joseph Vierset pour diriger les travaux, sous la surveillance étroite de la Commission.

À partir de 1839, plusieurs contreforts du chœur et l'arc-boutant déjà conforté en 1834 sont restaurés⁹. En raison de la grave crise économique qui dévaste le pays au cours de cette décennie¹⁰, les travaux sont interrompus en 1843, et ce alors que l'église demeure « dans un état de délabrement qui d'année en année devient plus effrayant ». À la demande du conseil de fabrique, l'architecte Vierset dresse le plan « d'un des côtés de l'église, tel qu'il existait anciennement »,

5 En 1812, seul un tiers des gouttières des collatéraux est rétabli.

6 DEGAND 1947-1980, p. 133-138 ; DEGARD 2006, p. 12-13.

De nombreux aménagements et remaniements sont effectués durant cette période.

7 Un courrier de 1841 précise qu'une pierre de l'arc-boutant « de forte dimension s'en est encore détachée récemment et a enfoncé une partie de la sacristie ».

8 À cette époque sont souvent cités dans les courriers administratifs les cathédrales d'Anvers, de Bruxelles, de Malines et de Tournai ou encore les églises Saint-Martin et Saint-Jacques à Liège.

9 Si un courrier précise que les *clochetons* qui les surmontent n'ont pas été restaurés, un autre courrier indique quant à lui que les *minarets* ont été refaits. Le rapport de l'architecte provincial Toussaint-Isidore Jamolet mentionne également que plusieurs fenêtres et verrières corrodées doivent être renouvelées, mais aucun courrier n'atteste de l'exécution de ces opérations.

10 WITTE 2010, p. 137-161.

pour ainsi le restaurer « dans son état primitif ». Les opérations ne reprennent qu'en 1848, avec la reconstruction d'un des contreforts du bras sud du transept, « en reproduisant les anciennes formes existantes », opération qui semble se poursuivre en 1850 par des repeuplements et la restauration de trois baies, dont celle du mur-pignon¹¹.

1851-1873

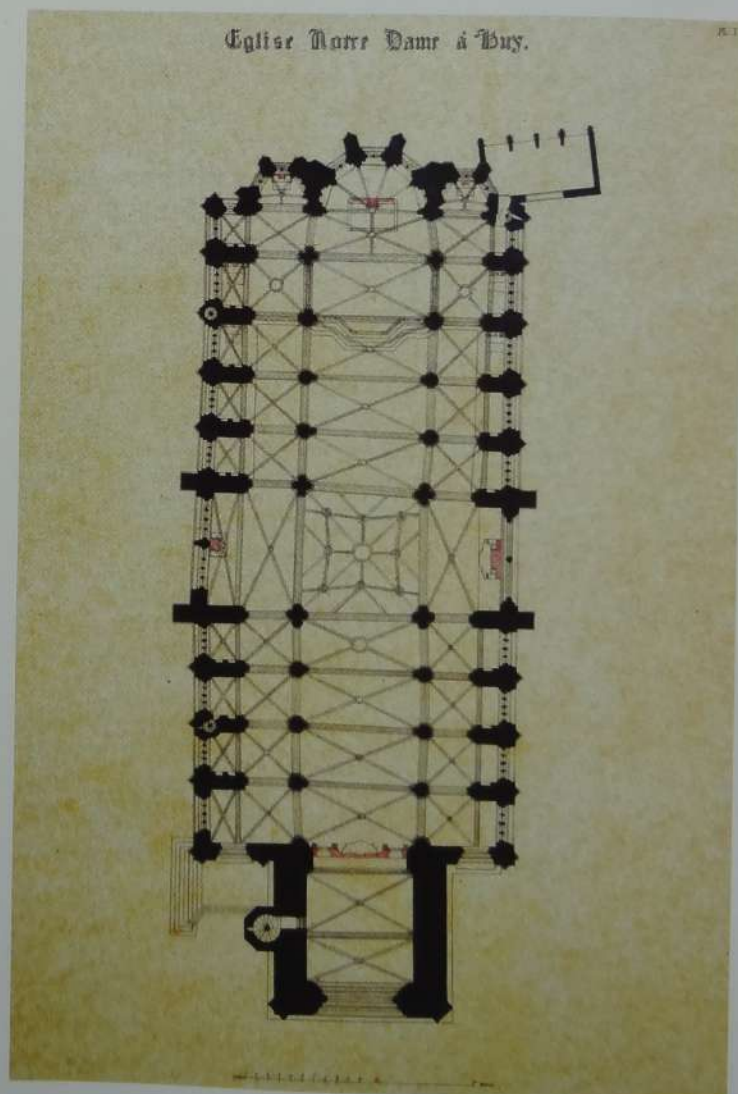
Architecte **Émile Vierset-Godin** (fig. 1 et 2)

1851 constitue une année cruciale pour l'avenir du monument. Un premier projet de restauration générale voit le jour, à la demande des autorités publiques qui doivent budgétiser leur intervention¹². Réalisé par « un jeune architecte de mérite », à savoir Émile Vierset-Godin (1824-1891), le fils de Pierre Joseph Vierset, le projet comprend cinq plans et un devis chiffrant les opérations à 434 378,95 francs.

Fig. 1
Émile Vierset-Godin, la collégiale vue de l'est. Élévation du chevet. Document original (Collection privée).



Fig. 2
Émile Vierset-Godin, plan de la collégiale. Document original (Collection privée).



11 ANCIEN 1997, p. 19. En 1851, les bulletins communaux précisent que la partie ouest du bâtiment et la petite tour des cloches présentent d'importantes dégradations. Un budget est dégagé par l'État pour consolider la petite tour et achever les réparations du transept (ANCIEN 1997, p. 65), mais ces opérations ne sont pas renseignées.

12 Le document est exigé par les autorités publiques en juillet et est transmis à la Commission royale des monuments le 29 décembre.



Fig. 3
La collégiale vue du sud-ouest entre 1869 et 1884. La tour sud-est est réédifiée, mais le chœur n'est pas encore restauré.

Le 7 février 1852, la Commission royale des monuments approuve ce projet général. À la demande expresse du conseil provincial, l'architecte provincial et restaurateur prolifique Jean-Charles Delsaux participe à l'élaboration du devis ainsi qu'à la hiérarchisation des travaux¹³, même si toutes les propositions de l'architecte ne sont pas retenues aux motifs qu'elles obligeraient à déplacer plusieurs fois les échafaudages, entraînant de ce fait une augmentation considérable des coûts. Les opérations, échelonnées sur 35 ans, sont scindées en plusieurs phases par la Commission royale des monuments en fonction de leur urgence : les fenêtres et les contreforts du transept nord, la façade entre ce bras de transept et la tour, la tourelle sud, les fenêtres entre cette dernière et le bras sud du transept, la tour occidentale, le chœur, la tourelle nord et les fenêtres adjacentes, les fenêtres du flanc nord, le Bethléem et enfin, la sacristie.

Émile Vierset-Godin dresse alors les plans et devis pour la restauration du transept nord, documents approuvés par la Commission le 1^{er} mai 1852. Les travaux se focalisent sur cette partie de l'édifice jusqu'en 1855. Ils comprennent la restauration des fenêtres et des parements, la reconstruction des contreforts avec arcs-boutants, l'adjonction d'éléments ornementaux (pinacles,

gargouilles, balustrades¹⁴) et enfin, l'érection d'un pignon garni d'une statue de la Vierge réalisée par l'artiste hutois Louis Piron¹⁵. En 1855-1856, la deuxième phase des travaux est entreprise, soit la restauration des façades comprises entre le bras nord du transept et la tour occidentale. La toiture du collatéral, recouvrant la base des baies du clair-étage, est remplacée par une toiture abaissée en zinc. La fabrique autorise en outre la prolongation des travaux vers l'entrée nord-ouest. Le vestiaire des bénéficiaires, datant de 1760, est démoli et l'entrée septentrionale est rétablie avec un escalier monumental. Le tympan de cette entrée est garni d'un calvaire dû au sculpteur liégeois Joseph Halleux¹⁶.

En raison de son état de vétusté et du danger qu'elle constitue, la tour nord-est, aussi appelée tour Saint-Gilles ou encore tour aux cloches, est démolie en 1859 et reconstruite au cours des deux années suivantes, opérations qui correspondent à la troisième phase des travaux¹⁷. La flèche charpentée, prévue à l'origine dans le cadre de ces travaux, est ajournée en raison de problèmes budgétaires, et subordonnée à la reconstruction de la tour jumelle.

Entre 1863 et 1868, la tour sud-est est reconstruite (fig. 3). Parallèlement, entre 1864 et 1868, la façade du bas-côté sud entre cette tour et le transept est restaurée et poursuivie en 1869 par la restauration du bas-côté sud du chœur entre la tour et le Bethléem. De 1870 à 1873, des travaux sont encore réalisés sur le chœur, voire peut-être sur une partie des collatéraux de la nef, même s'il est difficile d'en préciser la nature en raison des archives lacunaires¹⁸. En juin 1873, Émile Vierset-Godin présente sa démission au conseil de fabrique, sans préciser les motifs¹⁹.

13 Le conseil communal de Huy déplore que Jean-Charles Delsaux, « homme spécial en cette matière », n'ait été consulté que pour ces deux aspects ; « il eut pu jeter une vive lumière sur le projet qui nous occupe », précise-t-il.

14 ANCIEN 1997, p. 67.

15 DEMARET 1938, p. 34.

16 ANCIEN 1997, p. 67-68.

17 Laurence Ancion affirme que la chambre des cloches est reconstruite et le carillon mis à neuf en 1862 (ANCIEN 1997, p. 68).

18 En janvier 1870 a lieu une adjudication pour la restauration des bas-côtés et du chevet. Deux ans plus tard, Émile Vierset-Godin réalise les plans et les devis pour la restauration du chœur, qu'il compte agrandir et surélever par des marches en marbre. Il précise qu'il faudrait restaurer les bases des piliers de l'église et placer un carrelage en mosaïque. Une nouvelle adjudication a lieu le 6 avril 1873 pour la restauration d'une partie des bas-côtés de la nef et du chœur (ANCIEN 1997, p. 69).

19 *Ibidem*, p. 68-69. L'auteur d'une monographie sur cet architecte avance que celui-ci abandonna sa carrière au cours des années 1870-1875 au profit d'une vie de rentier, grâce aux revenus des papeteries Godin et à d'importants placements immobiliers (ANCIEN 1997, p. 60-61).

LEGLISE DE NOTRE

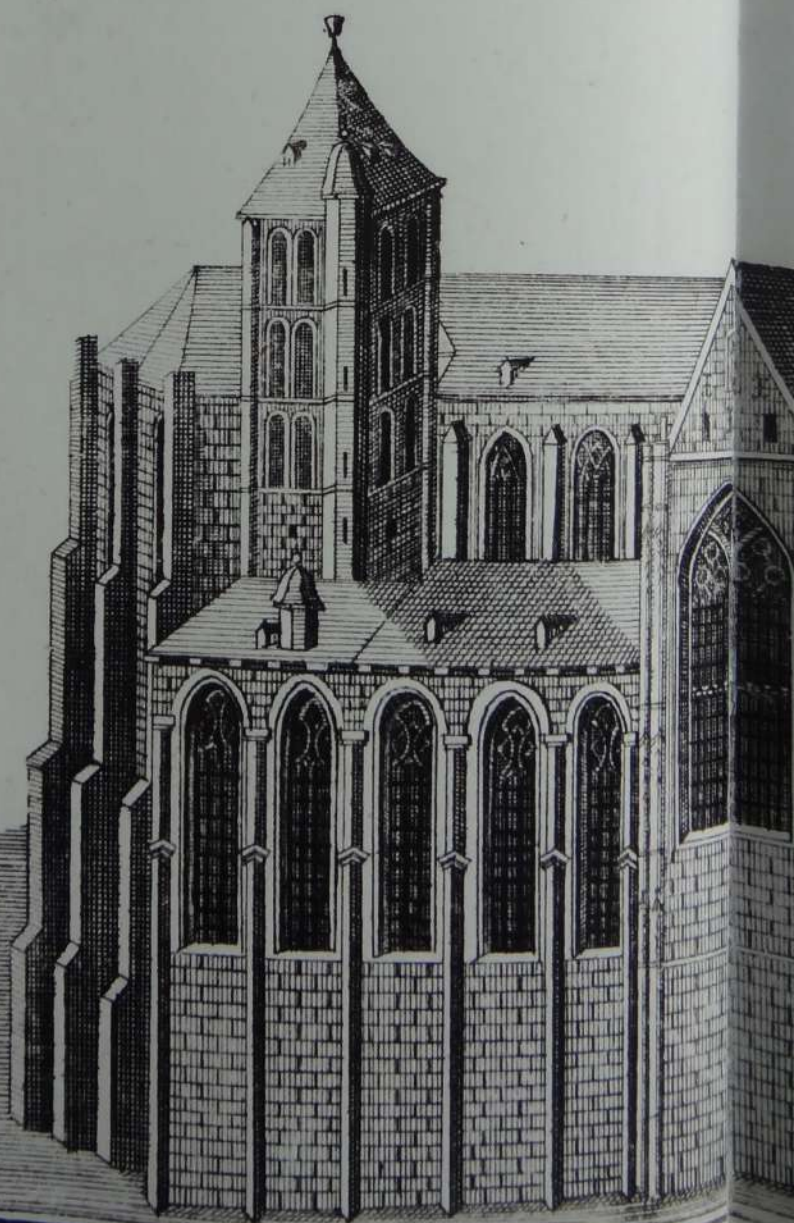
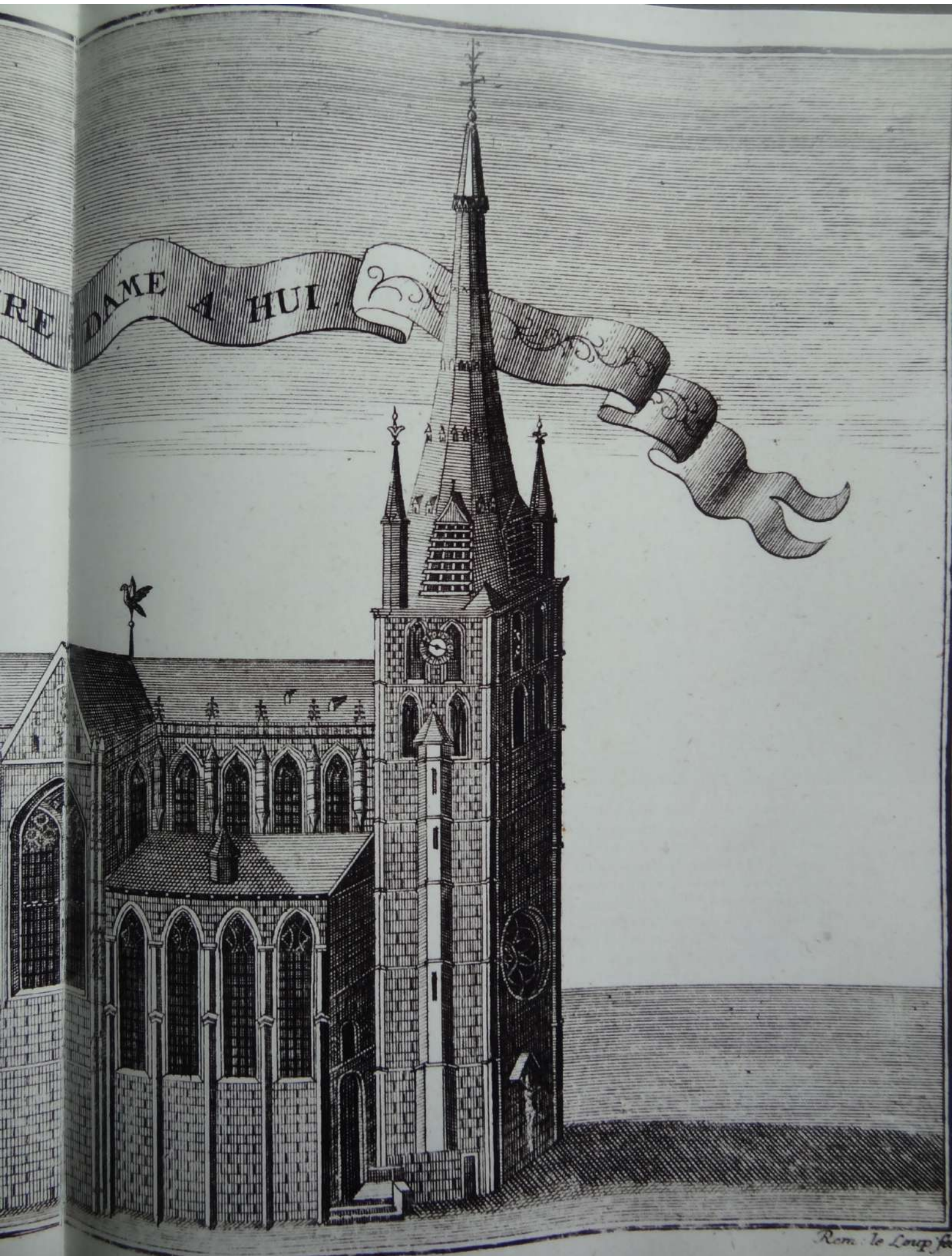


Fig. 4
Remacle Leloup,
« L'ÉGLISE DE NOTRE DAME A HUI »,
gravure reproduite dans SAUMERY 1740.



RE

DAME

A HUI

Carpentier

1873-1886

Architecte Eugène Carpentier

Si la littérature affirme que l'architecte Eugène Carpentier (1819-1886) de Belœil prend la succession d'Émile Vierset-Godin en 1873²⁰, ce n'est toutefois qu'en 1876 que les premières archives concernant son activité affluent dans les fonds documentaires aujourd'hui disponibles. Cette année-là, peut-être la première effective sur le site hutois, l'architecte se positionne contre les méthodes de son prédécesseur, « qui arrachait complètement les anciens parements, c'est-à-dire qui écorchait l'édifice ». Ce leitmotiv, comme d'autres (en 1876, il précise que « les travaux seront faits d'une manière plus régulière » et, en 1878, il déclare « respecter ce qui est bon »), ne laissera pas Émile Vierset de marbre, ce qui aura un impact sur ses projets de restauration, notamment au Bethléem.

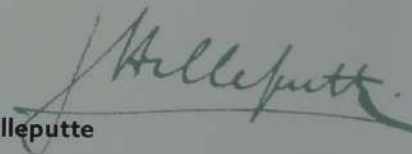
En 1876, Eugène Carpentier propose un nouveau plan de bataille pour achever la restauration de l'édifice. Chiffré à 310 000 francs, il comprend notamment le dégagement du chœur, la reconstruction de la sacristie, la restitution des flèches incendiées, et l'érection d'un nouveau maître-autel. Après avoir démoli la sacristie pour dégager le chevet de l'église, opération qui lui vaudra ultérieurement quelques remontrances pour des motifs administratifs, l'architecte restaure le chœur « de l'abside jusqu'à la rencontre de la tour méridionale ». Ces opérations, poursuivies jusqu'en 1878, comprennent la réfection des toitures, des contreforts, d'un arc-boutant et des fenêtres. Une fois ces travaux achevés, le chantier est arrêté en 1879-1880 pour des raisons financières.

En 1880-1881, Eugène Carpentier réintroduit un projet auprès de la Commission royale

des monuments, en précisant que « Le principe que les meilleures restaurations sont celles qui coûtent le moins forme la base de mon étude ». Il s'agit probablement du projet élaboré quatre ans auparavant, et remanié à l'aune des récents travaux et de l'avancée des dégradations du bâtiment. L'architecte articule son travail sur plusieurs axes. D'abord, la restauration de la façade sud depuis la tour du chœur jusqu'à la tour occidentale, zone de l'église particulièrement meurtrie, y compris la reconstruction des arcs-boutants, le renouvellement des toitures et de la balustrade du collatéral. Ensuite, la construction des flèches et des « ornements à établir sur le faite des grands combles ». Enfin, des restaurations non précisées à d'autres façades²¹. Si la Commission souscrit à ce plan de bataille, elle précise toutefois qu'il convient de supprimer la balustrade située devant le pignon du transept, car « elle ne figure pas au pignon correspondant et ne paraît pas avoir existé ». Cependant, ce n'est qu'en mars 1884 que les travaux prennent leur envol, en progressant d'est en ouest, mais en rencontrant des problèmes inattendus qui nécessitent de facto des interventions plus lourdes que prévues²². Ils se poursuivent l'année suivante, malgré un contexte financier difficile. Eugène Carpentier décède en 1886.

1886-1891

Ingénieur-architecte Joris Helleputte



À la mort d'Eugène Carpentier, l'ingénieur-architecte louvaniste Joris Helleputte (1852-1925) prend en charge le chantier hutois²³. Même si son activité se focalise essentiellement sur le portail du Bethléem, Helleputte poursuit les travaux entamés en 1885 à la façade sud de la nef. Ces derniers sont arrêtés quatre ans plus tard faute de financement. Ces opérations comprennent la réfection des murs-gouttereaux, de leurs fenêtres,

20. ANCIEN 1997, p. 69.

21. La Commission royale des monuments, qui considère qu'un édifice de la stature de la collégiale doit pouvoir bénéficier des meilleurs matériaux, invite Eugène Carpentier à réfléchir à la conception de charpentes en chêne ou en fer, alors que l'architecte avait inscrit du bois de sapin, et de vérifier s'il ne conviendrait pas mieux d'employer la pierre de taille pour les quatre clochetons charpentés qu'il compte réédifier à la base de la flèche de la tour occidentale. Si l'architecte précise que la question du bois de chêne ou du fer devra être tranchée ultérieurement, il informe l'institution que les clochetons étaient à l'origine construits en bois, à en croire leur porte-à-faux, ainsi que le témoignage des chroniqueurs et des gravures anciennes.

Ces demandes ne rencontreront aucune mesure concrète, les flèches n'ayant jamais été reconstruites.
22. Des travaux imprévus sont signalés sur le mur-gouttereau oriental du transept : sont renouvelés les piédroits, seuils et meneaux des fenêtres du clair-étage, ainsi que les cordons supérieurs formant corniche.

23. Il apparaît pour la première fois dans les archives en 1887.



Fig. 5
Clément Léonard,
premier projet
de porche sud-ouest
(Collection privée).

la pose de trois pinacles, le renouvellement des chenaux en pierre aux toitures de la nef et du collatéral et enfin, la reconstruction de deux contreforts et d'un arc-boutant. En 1891, le grand portail obturé du bras sud du transept est restauré. Aucune archive ne renseigne les motifs qui poussent Helleputte à renoncer au chantier hutois cette année-là. Peut-être son implication en politique et dans l'enseignement ne lui permettait plus d'assurer correctement cette lourde tâche.

Clément Léonard

1891-1902

Ingénieur-architecte Clément Léonard

C'est à l'ingénieur-architecte liégeois Clément Léonard (1864-1903) que revient la succession des travaux en 1891. En 1892, celui-ci soumet à la Commission royale des monuments deux projets de restauration du collatéral sud de la nef couplés



Fig. 6
Vestiges archéologiques
présents sur le flanc de
la tour occidentale.

chaque fois avec un projet de reconstruction du porche au portail sud-ouest (fig. 5). En 1893, l'institution juge cependant le porche peu adapté à l'église, car il obstruerait en partie la décoration et les vestiges archéologiques présents sur le flanc de la tour occidentale (fig. 6). Elle recommande donc un portail moins élaboré, qui se révélerait plus pratique et moins coûteux. Un nouveau projet est alors élaboré par l'architecte et entériné par la Commission, pour un montant total de 36 541,90 francs.

Si les trois travées orientales du bas-côté sud sont effectivement restaurées en 1894-1895, la question du portail et de la travée occidentale demeure suspendue, alors que la toiture du porche s'est effondrée et laisse le bâtiment à la merci des intempéries : « il pleut et il neige dans ce portail » ! En effet, en raison des luttes

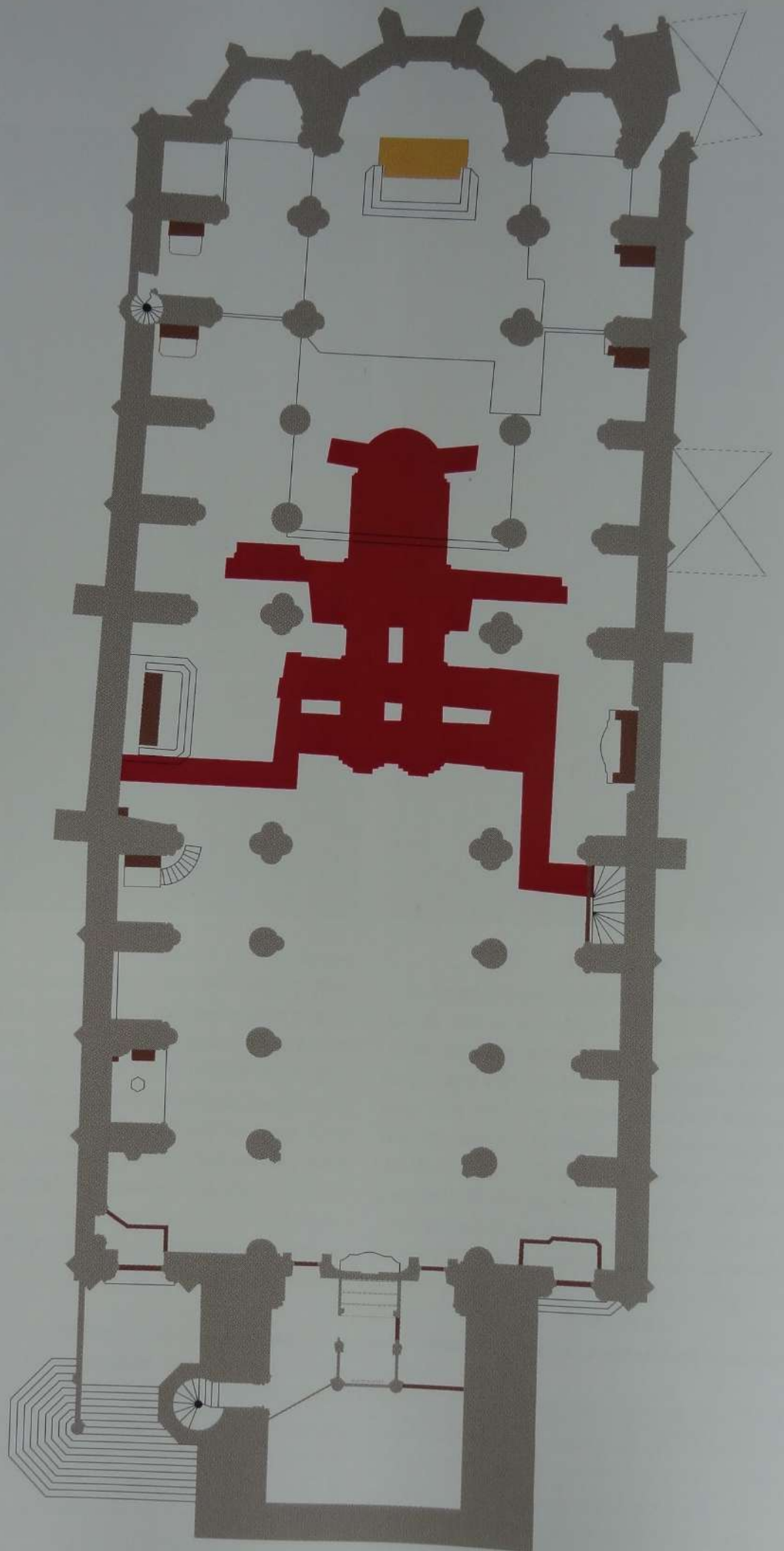


Fig. 7
Plan de la crypte avec sa
situation par rapport au
plan de la collégiale.

anticléricales de l'époque, les subsides ne sont plus délivrés, la province précisant d'ailleurs que « c'est à ceux qui veulent se servir des édifices de culte qu'incombe leur entretien ». Pourtant, le labeur et les projets ne manquent pas. Outre les opérations susmentionnées, le curé-doyen Grandmaison précise qu'il faut encore restaurer la tour occidentale, et ambitionne, pour l'intérieur du monument, de supprimer la tribune de marbre « qui dépare notre église et masque à moitié notre belle rosace » pour la remplacer par un nouveau « jubé » doté d'orgues²⁴. Enfin, il réclame de nouveaux subsides pour achever la restauration du Bethléem²⁵, mais aussi pour dégager le chevet des immondices qui y sont déposés et y ériger une grille²⁶. Si la travée occidentale est effectivement restaurée vers 1897-1899, ce n'est pas le cas du porche ; un courrier du 2 novembre 1899 précise que la structure est étançonnée pour éviter son effondrement.

Au cours de l'été 1900, le curé-doyen Grandmaison cède sa place à Hyacinthe Demaret, qui impulse de nouvelles initiatives afin de rendre à son église ses lettres de noblesses et tout le confort souhaitable. Le conseil de fabrique réclame des restaurations qualifiées d'urgentes à la base de la tour et au porche sud-ouest. Il poursuit sa volonté de réarranger le « jubé », propose de rétablir le maître-autel à sa place et de placer des coffres forts dans la sacristie pour abriter les précieuses châsses orfévrees qui « seraient exposées aux grands jours de fête seulement ».

En 1901, la Commission royale des monuments reconnaît l'urgence d'intervenir sur la grosse tour et le collatéral sud. Clément Léonard introduit un nouveau projet de restauration pour le porche sud-ouest, dans lequel il prend en compte les vestiges archéologiques de ces parties, conformément aux prescriptions de la Commission. Celle-ci donne son aval à l'architecte, moyennant quelques modifications.

Clément Léonard est contraint de démissionner l'année suivante en raison d'une santé chancelante. Son projet de portail sud-ouest n'est pas concrétisé, faute d'argent.

Fig. 8
La crypte en 1917-1918.



Louis Schoenmaekers

1902-1941

Architecte Louis Schoenmaekers

En 1902, l'architecte hutois Louis Schoenmaekers (1871-1941) reprend le flambeau de la restauration de la collégiale. Jusqu'en 1914, son activité concerne essentiellement

²⁴ Ce projet avait déjà été introduit en 1892.

²⁵ Cette réclamation est surprenante, la Commission royale des monuments considérant en 1892 que la restauration est achevée. Il pourrait éventuellement s'agir d'une liquidation de paiement, ou de l'éclairage au gaz tel que mentionné dans un courrier ultérieur.

²⁶ Le curé-doyen précise également qu'il a réalisé des nouvelles stalles gothiques, la clôture du chœur, des confessionnaux, cinq autels et le dérochage intégral de l'édifice, sans l'aide des autorités publiques. Il s'insurge contre un urinoir installé très récemment contre le chevet de l'église.

l'aménagement et l'aménagement du bâtiment et de ses abords : placement de grilles autour du chevet et entre les contreforts des collatéraux de la nef (1902), aménagement et restauration du portail sud-ouest (1903-1905), placement de vitraux au transept par Joseph Osterrath (1906, 1910, 1913)²⁷, percement d'une porte dans le bras nord du transept (1909), modifications au maître-autel (1913), etc. D'autres propositions qui avaient été soumises et avalisées ne sont quant à elles pas concrétisées en raison des contraintes budgétaires. C'est notamment le cas de la tour occidentale, dont la restauration, réclamée depuis des décennies, est rejetée en 1912 encore.

Cette période est également marquée par la découverte, en 1906, de l'ancienne crypte située sous le transept sud (fig. 7). Cette année-là, le conseil de fabrique entérine l'installation d'une chaufferie à l'intérieur de l'édifice²⁸. Afin de ne pas tomber sur le rocher ou sur des substructions des églises antérieures, des fouilles sont effectuées en avril par le curé-doyen Demaret, qui découvre « un amas de décombres, des murs en pierre de grès, des colonnettes avec chapiteaux cubiques, un pilier carré, des arcades en plein cintre, des restes de voûtes, etc. ». La structure ainsi mise au jour est rapidement identifiée comme une ancienne crypte romane du XI^e siècle, et associée au bâtiment mentionné par l'évêque de Liège Théoduin dans la charte de 1066. L'intéressé projette dès lors d'utiliser cette crypte pour la nouvelle chaufferie et demande à la Commission royale des monuments la permission de poursuivre ses investigations, autorisation que l'institution lui accorde volontiers.

En 1907, un projet de restauration complet de la crypte est soumis à la Commission royale des monuments. Il consiste à déblayer le volume, à aménager de nouveaux accès ainsi qu'à reconstruire les voûtes effondrées. Sur ce dernier point, notons qu'un problème se pose. En effet, la re-

construction des voûtes « à l'identique » entrerait en conflit avec le niveau de sol de l'église gothique, et il en résulterait un mauvais effet esthétique de même qu'un surcoût. Aussi, Louis Schoenmaekers projette la réalisation d'un plafond plat en béton armé. Dans un premier temps, ce projet est analysé par deux membres correspondants de la Commission royale des monuments, Fernand Lohest et Edmond Jamar.

Ces derniers souscrivent à cette intervention à l'aune des enjeux esthétiques et financiers :

« L'aspect de ce travail et spécialement des naissances de voûtes battant directement contre une surface plane sera étrange, et l'importance archéologique de la découverte mériterait une restauration plus complète ; si était cette considération qu'une restauration de ce genre ne pourrait se faire qu'au détriment de la superbe collégiale dont elle défigurerait l'aspect. Au surplus ce qui d'emblée est certain, c'est le surcroît considérable de dépense qu'entraînerait toute autre solution que celle proposée. Aussi vu l'urgence d'une décision, vu surtout que l'établissement des plafonds en béton armé, assure la conservation de tout ce qui est ancien, et réserve même pour l'avenir une disposition si possible plus artistique, nous avons l'honneur de vous proposer d'approuver le projet tel qu'il nous a été soumis ».

Fort de cet avis, la Commission donne également son aval. Les opérations seront achevées en 1908 (fig. 8). Il n'est pas anodin de signaler qu'il s'agit d'une utilisation précoce, en Belgique, du béton armé dans la sphère particulière qu'est la restauration des monuments historiques.

Jusqu'aux années 1931-1932, plus aucun travail ne sera effectué à la collégiale.

En 1932, les toitures, dont l'état demandait une intervention urgente depuis 1926, sont restaurées. À cette époque, il faut barricader la tour occidentale car de grosses pierres en tombent. Faute de moyens suffisants (500 000 francs d'alors pour restaurer la tour), la Ville de Huy émit le

27 Le vitrail placé en 1906 avait déjà été proposé et accepté en 1901. Celui placé en 1910 dans le bras nord du transept dut être modifié par Joseph Osterrath de Tilff, afin de satisfaire aux remarques de certains membres de la Commission royale des monuments.

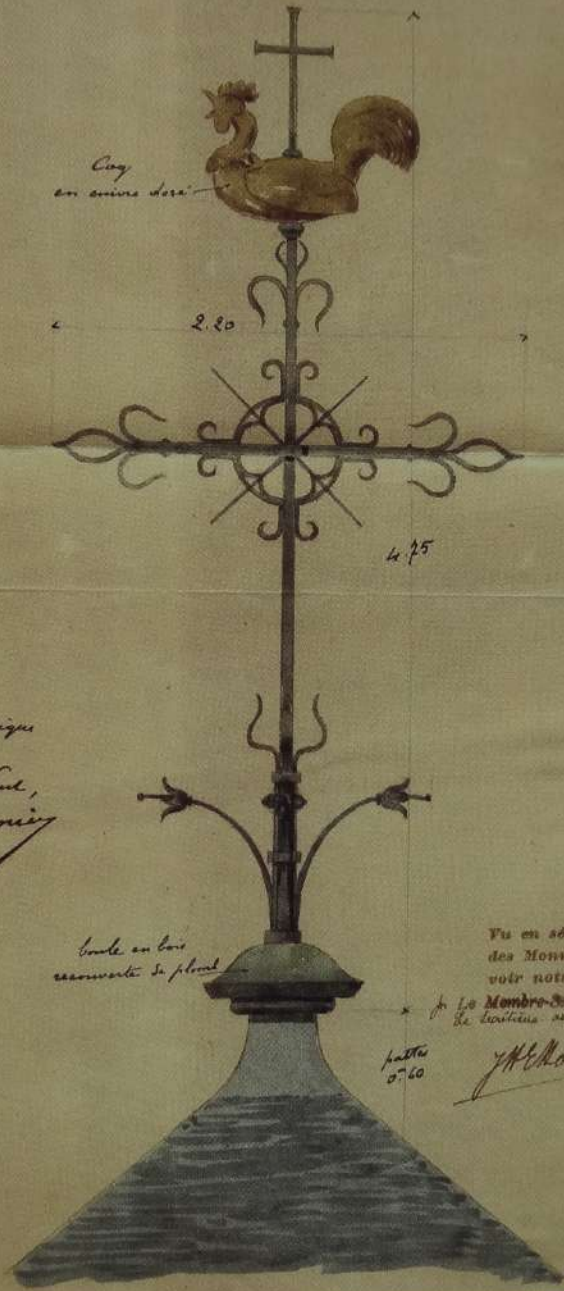
28 Ce projet remonte initialement à 1892. Cette année-là, Grandmaison fait détruire des loges funéraires du XVIII^e siècle sous le bras nord du transept en vue d'installer une chaufferie sous cet emplacement.

Une mésentente avec le constructeur des appareils stoppa ce projet.

ÉGLISE COLLÉGIALE
NOTRE-DAME
HUY

Province de Liège
Église Collégiale Notre-Dame à Huy
Placement d'une nouvelle croix à la grande tour
Echelle : 5 cm. pour 1 m.

IV



Vu et approuvé par le Comité de Fabrique
Huy le 19 juin 1908
Le Secrétaire, M. Le Président,
J. P. Plesmery

Donné pour l'architecte susdigné
Huy le 3 septembre 1908
Louis Schoenmaekers

Fu en séance de la Commission Royale
des Monuments, le 13 juillet 1908
voir notre rapport du 29 juillet n° 6500

Le Membre-Secrétaire,
de l'avis rapport

Le Président,

factus
07-60

J. M. Hauck
Ch. J. Janssens de Buisson

Fig. 9
Architecte Louis Schoenmaekers, projet de croix surmontée d'un coq
pour la grande tour de la collégiale de Huy, 3 septembre 1908
(AÉL, Paroisses, Notre-Dame de Huy, 104).

souhait de faire tomber toutes les pierres menaçantes, les cordons saillants et la corniche. La Commission s'insurge contre ce souhait, informant la Ville qu'une déprédation à la collégiale exposerait à des poursuites judiciaires. Ces paroles énergiques font leur effet : on se contente simplement de déposer les éléments les plus dangereux.

À la même époque, Louis Schoenmaekers remet aussi un projet de restauration des fenêtres hautes de la nef et préconise, comme ses prédécesseurs, l'emploi du petit granit, ce qui provoque la réaction de l'architecte Bourgault, membre de la Commission, préconisant une autre pierre²⁹.

Plus aucun travail d'envergure n'est prévu ni réalisé jusqu'à la guerre 1940-1945.

En 1940, afin de retarder l'avancée des troupes allemandes, le pont sur la Meuse est démoli. Seuls de légers dégâts affecteront les vitraux de l'église. Il en ira tout autrement en 1944 lorsque les Alliés bombardent le pont du chemin de fer à l'ouest de la collégiale, provoquant la destruction partielle ou totale de la majorité des vitraux, y compris ceux du *Rondia*. Les pierres constitutives de celui-ci sont également fortement endommagées. Les toitures sont aussi gravement atteintes.

L'après-guerre voit les autorités chercher à remédier provisoirement aux dégâts : l'obturation des vitraux et la mise hors eaux des toitures mettent la collégiale à l'abri de plus amples dégradations.

Louis Schoenmaekers décède en 1941.

1960-1977

Architecte Gustave Piavaux³⁰

Ces travaux de sauvegarde se font sans réel projet, car ce n'est qu'en 1960 que l'architecte Gustave Piavaux (1913-1980) est mandaté par la Ville pour la mission de restauration de la collégiale, reposant sur un état des lieux dressé l'année précédente par l'intéressé, avec l'aide de Jean François, de la Commission royale des

monuments et sites. Les soucis d'infiltrations et d'humidité sont soulignés, ainsi que l'état pré-occupant de la tour occidentale et du *Rondia*. Le projet présenté en 1960 est global, à décliner en phases selon le degré d'urgence. Le calendrier des interventions est présenté en 1962 et approuvé l'année suivante par la Ville, qui demande d'avancer d'abord le dossier du *Rondia*. L'entreprise adjudicataire est désignée en 1966 et les travaux réceptionnés trois ans après, pendant que d'autres lots sont adjugés (perron, balustrades du bas-côté nord-ouest et pignon arrière du Bethléem) : le nouveau vitrail n'est toutefois installé qu'en 1974, par l'entreprise Romainville sur les cartons de Raymond Julin (1921-2016), artiste liégeois protéiforme. La fabrique d'église prend entretemps la maîtrise d'ouvrage de la restauration du carillon, cloches et bâti, avec électrification, chantier achevé en 1969. Devant les problèmes grandissants d'humidité, le projet des toitures et des corniches est préparé et adjugé en 1971, pour une année : les couvertures sont en partie remplacées et le système d'évacuation des eaux entièrement revu. Alors qu'un dossier pour la grosse tour ne semble pas aboutir, Gustave Piavaux est chargé d'aménagements intérieurs, dont un nouveau dispositif pour la crypte, mis en place en 1966 pour le neuf centième anniversaire de la reconstruction de la collégiale romane et l'octroi de la Charte des franchises. En 1970, l'architecte revoit les aménagements du chœur, pour une simplification globale du mobilier néogothique et une modification des emplacements relatifs des stalles et de l'autel. Pour des raisons de santé, Gustave Piavaux démissionne en 1977 et décède en 1980.

1981-2018

Architecte Jean Louis Joris

En 1980, des chutes de pierres mettant en péril la sécurité publique accélèrent les discussions en cours depuis la démission de Gustave Piavaux et la désignation l'année suivante de Jean Louis Joris (né en 1943) pour une mission globale mais phasée de la restauration de la collégiale, mission étendue en 1982 à celle du Bethléem. Le

²⁹ La question est abordée dans ce volume par Francis Tourneur dans sa contribution sur les matériaux.
³⁰ Les événements relatés de 1960 à 2018 sont tous extraits, sauf mention contraire, d'archives privées.



10



13



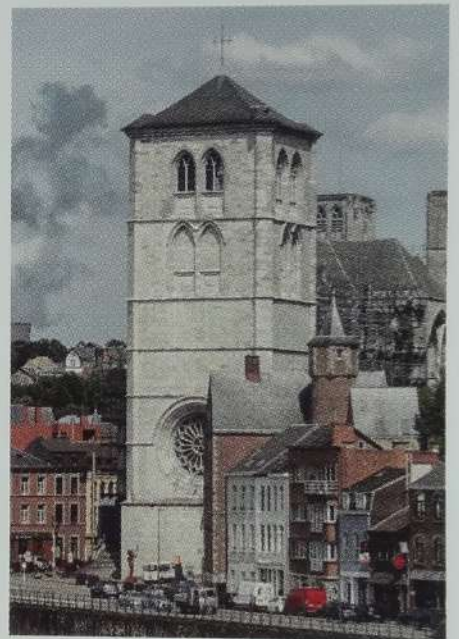
15



11



14



16



12

Fig. 10
Collégiale sous
échafaudage.

Fig. 11
Autel suspendu.

Fig. 12
Tour occidentale échafaudée.

Fig. 13
Partie des pierres déposées.

Fig. 14
Vierge à l'Enfant.

Fig. 15
Étage supérieur
de la tour occidentale
en cours de travaux.

Fig. 16
Tour occidentale restaurée.

dossier urgent concernant la dépose de toutes les balustrades et de tout l'ornement néogothique en pierre est prestement mené et le chantier débute en 1984 : quelque 1 250 éléments sont mis à l'abri, seule la grande statue de la Vierge sommant le gâble du pignon nord est remise en place – les travaux sont achevés au printemps 1985 (fig. 13 et 14).

L'étape suivante consiste en l'élaboration d'un schéma directeur global, mené à bien en 1988 avec la collaboration du bureau de Louvain BUAS. Les priorités établies sont respectées, à commencer par une mise hors eaux générale : les soucis d'étanchéité sont résolus en 1990. Des problèmes survenus aux verrières du chœur et aux charpentes, qu'un examen détaillé permit d'attribuer à des attaques d'insectes, font l'objet de dossiers d'urgence en 1992. Entretemps, la décision a été prise d'affronter les vieux problèmes de la tour occidentale, à approcher par des études préalables spécifiques. Un échafaudage de recherche est érigé en 1993 (fig. 10), pour permettre ces approches : la photogrammétrie des quatre faces de la tour est réalisée par le LAPT (Université de Liège). La coordination, assurée par le bureau d'études René Greisch, concerne l'approche des pierres et des mortiers, des carottages pour comprendre la structure des murs, des essais de nettoyage et l'inspection de la charpente. Les forages montrent que la tour repose directement sur le rocher, à 20 ou 30 cm du sol, et que les maçonneries sont d'un caractère très massif, sans le blocage médian attendu. L'architecte réalise un relevé détaillé des éléments abîmés à remplacer, la mauvaise surprise touchant le *Rondia*, dont l'examen rapproché révèle les problèmes graves, qui entraînent la séparation administrative du dossier de l'ensemble de la grosse tour. Un relevé topographique détaillé est mené de 1996 à 1999 sur la totalité de l'édifice, avec pose de plus de trois cents points de niveau précis, ce qui démontre une stabilité parfaite de l'édifice.

Dans le dernier trimestre 1995, des affaissements sont constatés dans les deux absidioles, avec déstabilisation des deux autels latéraux.



Fig. 17
Le coq présenté par
Jean-Claude Fabes.



Fig. 18
Coq reposé.

Après discussion, il est décidé de suspendre ceux-ci plutôt que de les déposer (fig. 11). Des fouilles archéologiques sont achevées en juillet 1998, permettant de conclure à un tassement lent et progressif des remblais gothiques dans ces parties orientales. Les travaux de stabilisation ne sont menés qu'au début 2004, par le remplissage des deux fosses de fouilles, profondes de six mètres, par des couches d'argile expansé mêlé de laitance de ciment, sous une dalle en béton armé destinée à recevoir le dallage noir et blanc.

De nouvelles fondations sont réalisées pour les autels, remis en place et restaurés. Lors du remplissage de la fosse, un sarcophage assez bien conservé est découvert, contenant toujours un squelette.

Entretemps, le dossier de la tour occidentale, élaboré sur la base des études préalables, aboutit à un accord cadre de la Région wallonne et les travaux ont pu commencer au printemps 1998. Les postes principaux concernent le traitement des pierres abîmées, de la greffe au remplacement complet, le démontage/remontage de la partie supérieure de la tourelle d'escalier septentrionale, la réouverture des baies hautes, fermées par des maçonneries de briques, et la restauration de leurs remplages, avec une fermeture en verre

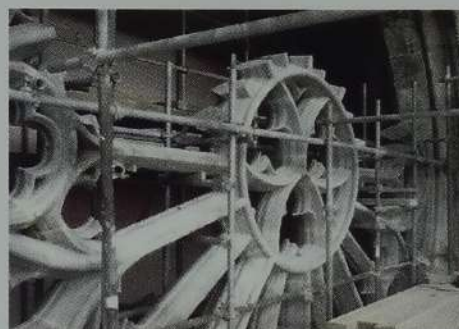
trempe en retrait, le remplacement quasi intégral de l'entablement, la restauration de la charpente et le renouvellement de la couverture d'ardoises, avec croix restaurée et coq remplacé, l'installation d'un escalier métallique hélicoïdal pour les circulations hautes – le tout accompagné d'un nettoyage général des parements par hydro-sablage tourbillonnant, déjointoyage et rejointoyage global. Le calcaire de Vinalmont utilisé pour les interventions, de l'ordre de 345 m³, est façonné et taillé à pied d'œuvre, dans un atelier établi parvis Théoduin de Bavière. Le mortier de pose et de rejointoyage est composé de deux parts de chaux hydraulique pour une part de sable, avec charge de sable noir calciné, lavé – pour remplacer la cendrée utilisée dans le mélange originel. Le chantier est entamé par le haut.

Le chantier s'étire sur plusieurs années (fig. 12 et 15), interrompu par de longues périodes d'intempéries durant les hivers rigoureux, troublé par la faillite d'un des deux entrepreneurs de l'association momentanée en charge des travaux – et la nécessité inattendue de devoir remplacer la couverture d'ardoises posées à peine depuis quelques années. Au total, quelque 2 250 pierres ont dû être remplacées et plus de 3 000 m² de parements, rejointoyés. Le coq sommital étant en très mauvais état, marqué de dates (1787, 1809 et 1927), un nouveau coq est conçu par l'artisan français Éric Bernon, de la Charité-sur-Loire. Doré à la feuille, il est installé avec la croix restaurée le 13 août 2001 (fig. 17 et 18). Une protection anti-pigeons par un système répulsif électrique est installée à tous les endroits où les oiseaux avaient l'habitude de se poser – 1 700 mètres courant en tout. Les travaux de restauration généraux de la grosse tour sont achevés à l'automne 2008 (fig. 16).

Comme déjà évoqué, le dossier du *Rondia* fait l'objet d'un traitement séparé (fig. 19) : l'examen détaillé de la rosace montre la dégradation de nombreux éléments du fenestrage. Lors de la précédente intervention, en 1967-1969, l'oculus avait été restitué parfaitement rond, sans tenir compte de la géométrie originelle de la composition, nettement ovalisée (sa hauteur étant de 5,7 m



Fig. 19
Li Rondia en cours de
restauration.



pour une largeur de 6,0 m)³¹. De fortes tensions étaient alors apparues dans la structure, et le fait que les panneaux de vitraux ne correspondaient pas exactement aux emplacements qui leur étaient destinés, avait entraîné déformations et fentes de verres. La décision est prise de déposer toute la rosace après un relevé précis en grandeur naturelle et un dessin à grande échelle, permettant d'établir le plan de chaque pierre en taille réelle. Tout

31 L'ovalité du *Rondia* avait jusqu'ici échappé aux historiens de la collégiale (voir par exemple, du Ry 2019, p. 34).

cet exercice a été réalisé sans logiciel de dessin, le tracé étant dessiné à la main pour respecter l'asymétrie de la structure. La dépose complète du vitrail et de tous les éléments lithiques a lieu en novembre 2000.

L'ensemble des pierres numérotées fut reconstitué à plat et à blanc au pied de la face occidentale de la tour, pour réaliser un diagnostic précis de l'état sanitaire de chaque élément et déterminer ceux à remplacer. Le travail de taille, commencé en décembre 2000 et mené à bien en janvier 2003, utilise près de 19 m³ de calcaire de Vinalmont. La repose est effectuée en quatre phases, d'avril 2002 à mars 2003 – la mission représente en tout quelque 7000 heures de travail. C'est alors qu'intervient le maître-verrier Jean-Marie Pirotte, pour prendre les gabarits des 46 panneaux de vitraux en avril 2003 et mener à bien la restauration des vitraux, jusqu'en décembre 2004, en tout, environ 1 600 heures d'occupation. La repose est réalisée en mai 2005 et l'inauguration du *Rondia* restauré a lieu le 30 juillet suivant lors des « Nocturnales de Notre-Dame ».

Dans la foulée de la restauration de la grosse tour, il est décidé de réaliser les études préalables de tout le reste de l'enveloppe extérieure de la collégiale, pour établir un dossier global de restauration dûment motivé. Alors que l'échafaudage de la tour est réinstallé sur la nef et ses bas-côtés, les bras du transept, les flancs du chœur et le chevet sont inspectés par phases successives grâce à un échafaudage de recherche. Après un nettoyage général des parements, l'état sanitaire des maçonneries, la nature géologique des matériaux et les acteurs de l'invasion végétale sont examinés, en même temps qu'un peignage ôte tous les éléments branlants et qu'un relevé par sondage mécanique de toutes les pierres abîmées est réalisé, ainsi qu'une inspection approfondie des charpentes. Le tout, mené de mars 2007 à février 2010, est concrétisé par un projet global de restauration de la collégiale, appuyé sur les rapports complets de toutes ces investigations.

En 2006, la fabrique d'église signale les défaillances de la porte d'entrée principale, au sommet du perron nord-ouest. Après examen détaillé et discussion avec les pouvoirs subsidiants, il est décidé de restaurer les battants plutôt que de les remplacer, ce qui est réalisé en ateliers après dépose – le remontage sera terminé en mai 2010.

Le dossier complet de restauration, comportant tout le gros-œuvre avec repose des parties déposées en 1984-1985, toutes les charpentes, les toitures et corniches, ainsi que tous les vitraux des nefs centrale et latérales, du transept et du chœur, est établi par Jean Louis Joris en novembre 2012. Au vu du long délai de réalisation de l'ensemble prévu (une vingtaine d'années), les autorités de tutelle demandent à l'architecte de scinder le projet en quatre phases successives, ce qui est réalisé et déposé officiellement à la Ville en 2016. Le dossier détaillé de la première phase, mis à jour selon les nouvelles dispositions administratives, est remis à la Ville en juin 2018.

Jean Louis Joris est parti à la retraite le 31 décembre 2018.

Acteurs de la restauration de la tour

Entreprise A.M. Collégiale 2000 dirigée par Jean-Claude Fabes et Jos. de Vlaminck avec les Compagnons du Tour de France Florent Perray, Benoit Potel, Louis Hecquet, François Dubray, Grégoire Dechêne et François Larbalestrier, tailleurs de pierres et maçons et secondés par Raymond Collin, maçon.

La Ville de Huy, maître de l'ouvrage, était représentée par Charles Fauville et Michel Delchambre, la Province de Liège par Claudy Jaco et la Région Wallonne par Marianne Francotte et Daniel Marcolungo.